

CONSIGNES D'INSCRIPTIONS SAISON 2025/2026

Décisions prises en comité Directeur

A lire attentivement et obligatoirement avant de s'inscrire.

Toute personne verra son inscription annulée avec remboursement immédiat si :

- **Oubli de la cotisation de base lors de l'inscription**
- **Dépassement de 4 cours maximum par semaine**
- **Chèque non remis dans les 7 jours après l'inscription, pour ceux qui choisissent ce mode de paiement**
- **Pass'sénior non remis avant le 30 septembre**

Si la « cotisation avec Pass'sénior » n'est pas appliquée au moment de l'inscription, il ne sera pas accepté par la suite.

Pas de possibilité d'ajouter un cours ou de changer de cours après l'inscription jusqu'au 30 septembre.

Pour les règlements par chèques, le premier encaissement se fera au moment de l'inscription.